

**Tout augmente, pas nos salaires !  
En GREVE le 6 juillet !**



8 ans sans augmentation de salaires ! un SMIC revalorisé de plus de 5% qui est maintenant supérieur au traitement d'un agent de l'exécution ! Une inflation qui va dépasser 6% en juin et toujours rien pour l'ensemble des cheminot-e-s ! Pourtant l'entreprise annonce, outre 1 milliard de bénéfices pour 2021, des prévisions records pour l'été ! Il n'est pas admissible de devoir choisir entre manger, payer son logement, sa facture d'électricité, faire le plein, acheter des fournitures scolaires ou prendre les transports, compter chaque euro et être en galère largement avant la fin du mois !

**La direction doit passer à la caisse !  
A l'appel des O.S. CGT, SUD-Rail et CFDT,  
TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 6 JUILLET !**

Le 6 juillet, c'est un pourcentage de grévistes important qui permettra d'exiger de la direction SNCF des mesures réellement en phase avec les réalités vécues par les cheminots. Fort du mandat des grévistes, la fédération SUD-Rail ira revendiquer le 6 juillet les mesures suivantes :

**Des mesures de rattrapage salarial de l'inflation pour tous et un report systématique de la hausse du SMIC sur l'ensemble des grilles !**

**Une augmentation générale des salaires en somme uniforme et la revalorisation des primes de travail !**

**Une revalorisation de l'ensemble des allocations, gratifications et indemnités pour tenir compte de la hausse des prix !**

**Un véritable 13<sup>ème</sup> mois pour tous les contractuel-le-s et les nouveaux embauchés !**

**POUR NOS SALAIRES,  
MOBILISONS-NOUS !**

**Ils ne nous donneront rien !  
Il va falloir aller le chercher !  
En grève ! posez vos DII !**

**ON VEUT  
VIVRE  
PAS  
SURVIVRE !**



Paris, le 25 juin 2022

M. Jean-Pierre FARANDOU  
Président Directeur Général  
SNCF  
2 Place aux Etoiles  
CS 70001  
93633 La Plaine St Denis Cedex

Objet : Préavis de grève

**Monsieur le Président,**

Le 16 juin dernier, les Fédérations CGT, SUD-Rail, CFDT vous déposaient une Demande de Concertation Immédiate (DCI).

Vous avez unilatéralement décidé de ne pas recevoir nos fédérations comme l'accord dialogue social le prévoit pourtant.

Les cheminots subissent depuis 8 ans un gel des salaires, tout en produisant, toujours plus de richesses. Ils subissent, comme tous les salariés, une forte poussée de l'inflation. Dans le même temps, les tensions sociales et les conflits dans le GPU se multiplient, démontrant l'urgence salariale.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, les Fédérations CGT, SUD-Rail, CFDT vous déposent un préavis de grève couvrant la période du mardi 05 juillet 2022 à 19h00 au jeudi 07 juillet 2022 à 08h00.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Unifié, de tous grades et de tous collègues, et ceux appelés à les remplacer, et porte sur les points suivants :

- Des mesures de rattrapage salariale de l'inflation et un report systématique de la hausse du SMIC sur l'ensemble de la grille ;
- Une augmentation générale des salaires et la revalorisation des primes de travail ;
- Une revalorisation de l'ensemble des allocations, gratifications et indemnités pour tenir compte de la hausse des prix.
- Dans cette année particulière, a minima un rendez-vous salarial avant l'été et ensuite avant la fin de l'année.

Dans l'attente d'être reçus, soyez assuré, Monsieur le Président, de nos salutations respectueuses.

Laurent BRUN  
CGT Cheminots

Erik MEYER  
SUD-Rail

Thomas CAVEL  
CFDT Cheminots